

4C'S

Société Civile Immobilière au capital de 1 000,00 €
Siège social : 1 RUE D'INKERMANN
94100 SAINT MAUR DES FOSSÉS
804 692 176 RCS CRETEIL

PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE EN DATE DU 25 FEVRIER 2025

L'an deux mille vingt-cinq,

Le vingt-cinq février, à quatorze heures zéro minute,

Les associés de la société se sont réunis en assemblée générale extraordinaire au siège social, sur convocation de la gérance.

Sont présents ou représentés :

- | | |
|--|-----------|
| - Monsieur Zafar Ullah CHAUDHRY, propriétaire de | 334 parts |
| - Monsieur Zakaullah CHAUDHRY, propriétaire de | 333 parts |
| - Monsieur Abrar Hussain CHAUDHRY, propriétaire de | 333 parts |

soit un total de

1 000 parts

sur les mille (1 000) parts composant le capital social.

Monsieur Zafar Ullah CHAUDHRY préside la séance en sa qualité de gérant associé.

Il constate, en conséquence, que l'assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise des trois quarts au moins des parts sociales.

Monsieur le président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- le rapport de la gérance,
- le texte des résolutions proposées au vote de l'assemblée.

Il déclare que ces mêmes pièces ont été mises à la disposition des associés plus de quinze jours avant la date de la présente assemblée et que ces derniers ont eu la possibilité de poser, pendant ce même délai, toutes questions à la gérance, ce dont l'assemblée lui donne acte.

Puis Monsieur le président rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

- Mis à jour de l'adresse personnelle de certains associés
- Pouvoirs pour formalités.

Monsieur le président donne ensuite lecture du rapport de la gérance.

Enfin il déclare la discussion ouverte.

Après échange de vues, personne ne demandant plus la parole, il met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIÈRE RESOLUTION

L'assemblée générale prends acte de modifier l'adresse personnelle de :

- Monsieur Zakaullah CHAUDHRY
18 RUE RACINE, 94460 VALENTON (Val de Marne)

ET

- Monsieur Abrar Hussain CHAUDHRY
8 AVENUE BOILEAU, 94500 CHAMPIGNY SUR MARNE (Val de Marne)

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tout pouvoir au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'accomplir toutes formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par la gérance et les associés.

Le gérant associé :

- Zafar Ullah CHAUDHRY



Les associés ou leurs représentants :

- Zakauallah CHAUDHRY



- Abrar Hussain CHAUDHRY

